



**Programme de soutien financier
aux doctorants
IHEDN-Fondation Pierre Ledoux Jeunesse internationale
(sous l'égide de la Fondation de France)
2022**

Règlement du concours

ARTICLE 1 – OBJET DU CONCOURS

Le programme de soutien financier à destination des doctorants est un programme conjoint entre l'IHEDN et la Fondation Pierre Ledoux Jeunesse Internationale (sous l'égide de la Fondation de France). Il vise à soutenir des terrains de recherche dans les pays du Sud.

ARTICLE 2 – PROFIL DES CANDIDATS

- 1) Les candidats, âgés de moins de 35 ans, doivent être inscrits en **doctorat** au sein d'une **université ou d'un établissement d'enseignement supérieur public français** habilité à délivrer le grade de docteur.
- 2) Le sujet doit présenter un intérêt en lien avec les **questions de défense, de sécurité, de relations internationales, d'armement ou d'économie de défense**, (en anthropologie, droit, science politique, histoire, géographie, philosophie, économie, sociologie, intelligence économique, etc.).

ARTICLE 3 – CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATS

Les six critères sur lesquels les candidatures sont évaluées sont :

- 1) actualité, originalité du sujet et de la problématique ;
- 2) qualité de l'encadrement scientifique de la recherche ;
- 3) structure du projet de recherche et construction de la pensée ;
- 4) argumentation scientifique, données utilisées, méthodologie de travail ;
- 5) justification et opportunité des dépenses envisagées, précision du budget prévisionnel ;
- 6) intérêt des résultats et retombées pratiques des apports ;
- 7) **terrain de recherche dans un pays du Sud**

Les décisions du jury ne sont pas motivées et sont sans recours.

ARTICLE 4 – TRANSMISSION DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent être transmises à l'IHEDN sur candidature spontanée émanant du candidat. La candidature s'effectue intégralement par voie électronique via le formulaire disponible sur le site internet de l'IHEDN.

ARTICLE 5 – PROCEDURE DE CANDIDATURE

Les candidats doivent respecter la procédure suivante :

1) Inscription en ligne

L'inscription au concours s'effectue à **partir du mardi 15 février 2022** sur Internet : www.Ihedn.fr/soutien-a-la-recherche . Il est rappelé l'importance de bien renseigner ce formulaire.

Le dossier d'inscription doit impérativement comprendre l'ensemble des documents suivants :

- 1 CV (coordonnées, formation, parcours et projet professionnel, publications, photo) ;
- 1 présentation du projet de recherche (5 pages max.) : sujet, problématique, développement envisagé, état actuel d'avancement de la thèse ;
- 1 budget prévisionnel : planification, évaluation détaillée et justification de l'intérêt des dépenses envisagées en 2022 dans le cadre du projet de recherche. Ce budget doit impérativement indiquer clairement les financements déjà obtenus (allocation, bourse, financement ponctuel...) pour la thèse ;
- 1 lettre d'évaluation signée du directeur de thèse (ou, s'il est empêché, du directeur de l'école doctorale ou du laboratoire de recherche du candidat).

La date limite d'envoi des dossiers est fixée au **mardi 8 mars 2022**.

Les dossiers incomplets ou reçus après cette date ne seront pas acceptés.

L'IHEDN n'adressera pas de message à réception des dossiers. Les lauréats seront contactés par l'IHEDN et mis en relation avec la Fondation Pierre Ledoux, Jeunesse Internationale en avril 2022.

ARTICLE 5 – DESCRIPTION DU SOUTIEN ACCORDÉ

Les aides financières sont versées par la Fondation Pierre Ledoux Jeunesse Internationale aux doctorants lauréats en deux temps (80% du montant avant le départ de l'étudiant et 20% à réception du rapport à son retour en France).

ARTICLE 6 OBLIGATIONS DU DOCTORANT

- a) A l'issue du soutien, le doctorant doit remettre à l'IHEDN et à la Fondation Pierre Ledoux, Jeunesse Internationale un rapport (compte-rendu de terrain d'une page).
- b) La thèse devra explicitement faire mention du soutien apporté par l'IHEDN et la Fondation Pierre Ledoux, Jeunesse Internationale. La formule recommandée est la suivante : « Cette thèse a bénéficié du soutien financier de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et de la Fondation Pierre Ledoux Jeunesse internationale sous l'égide de la Fondation de France ».